



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

PRÉSENTATION 2026

du **PAYS**

Vallée du Loir

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Sommaire

Situation géographique.....Page 5

Vers un territoire résilient.....Page 6

Budget - les chiffres du mandat 2020-2026.....Page 8

Organigramme de l'équipe.....Page 10

Animation du programme LEADER.....Page 12

Aménagement du territoire.....Page 14

Natura 2000.....Page 16

Sentiers au fil du Loir.....Page 18

Développement des SIG (Systèmes d'Information Géographique).....Page 20

Patrimoine & Culture.....Page 22

Service éducatif.....Page 24

Festivals.....Page 25

Inventaire du patrimoine.....Page 26

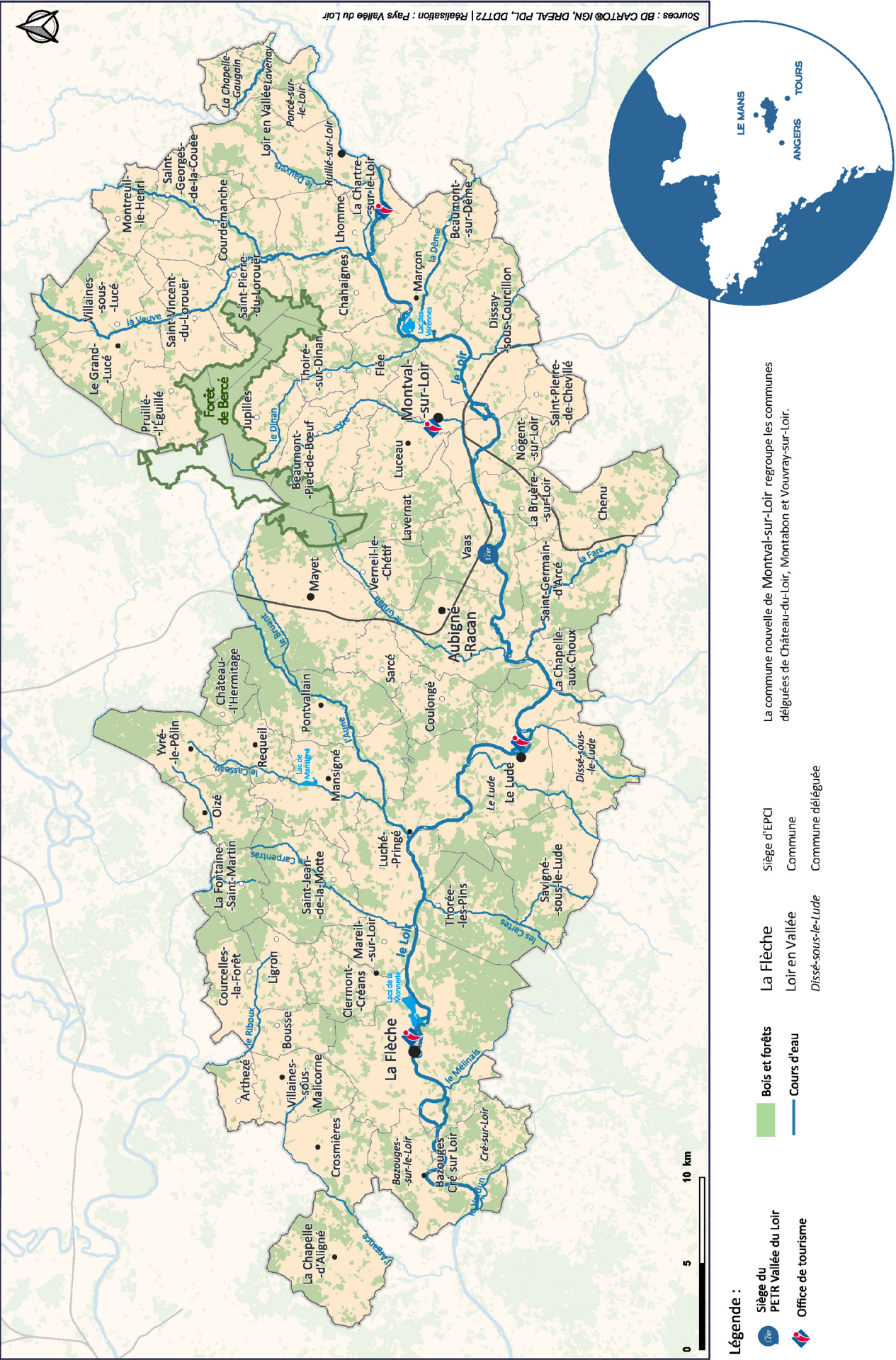
Animation du Plan Air Énergie Territorial.....Page 28

Défense des Forêts Contre les Incendies.....Page 30

Projet Alimentaire Territorial.....Page 32

Lexique.....Page 34

Situation géographique



du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Vers un territoire résilient

Le PETR Pays Vallée du Loir œuvre pour un territoire en transition, résilient et attractif, où l'action collective et la mutualisation permettent de préparer l'avenir : énergie, climat, aménagement, culture et qualité de vie. C'est un outil de coopération au service de l'intérêt général et du vivre ensemble dans la Vallée du Loir.

OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

Le Pays Vallée du Loir est une extension des intercommunalités, un espace de mutualisation au service du territoire. Il coordonne et accompagne les projets qui prennent tout leur sens à l'échelle des trois intercommunalités, là où la coopération et l'économie de moyens apportent une réelle plus-value. Ses objectifs sont donc de :

- Déployer des actions de mutualisation autour de :
 - l'accompagnement des EPCI et des communes, dans leurs projets en amont (appui technique, conseils, ingénierie) et en aval (constitution de dossiers, montages financiers),
 - l'aménagement du territoire au sens large, incluant les thématiques liées à l'énergie, au climat et au développement durable,
 - la culture, le patrimoine et du nécessaire vivre ensemble,
 - la valorisation du patrimoine bâti et paysager,

pour faire reconnaître la richesse et la diversité du territoire.

- Être l'interlocuteur entre les financeurs (Région, État, Europe, partenaires privés) et les porteurs de projets, pour faciliter et suivre les contractualisations
- Mettre en œuvre la convention "Pays d'art et d'histoire", label obtenu en 2006
- Assurer la réalisation, l'animation et le suivi des études réglementaires confiées au PETR :
 - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
 - Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants

Ingénierie : accompagnement technique, social et financier nécessitant une coordination entre plusieurs « spécialistes »

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

SON HISTOIRE EN TROIS ÉTAPES

- Années 1980 : naissance en tant qu'Agence de Développement Touristique de la Vallée du Loir.
- 2001 : création du Syndicat mixte ouvert « Pays Vallée du Loir », qui élargit ses missions vers la culture rurale, le patrimoine bâti et paysager.
- 2017 : transformation en PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) – un syndicat mixte fermé fédérant les 3 communautés de communes autour de missions mutualisées à l'échelle du territoire, poursuivant également les missions du syndicat précédent.

SON RÔLE : UN OUTIL AU SERVICE DES ÉLUS

Le Pays Vallée du Loir est un espace de mutualisation privilégié au service des EPCI, des communes et des habitants. Il porte un projet commun de territoire, facilite la contractualisation avec l'État, la Région, les Départements, l'Europe et coordonne les initiatives locales, sans ajouter de niveau administratif. Le Pays prépare aujourd'hui les transitions climatiques, la sobriété foncière et renforce l'attractivité rurale grâce à une politique culturelle et à un accompagnement transversal de tous les acteurs du territoire.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

• 72 601 HABITANTS

• 57 COMMUNES

• 1 427 KM² DE TERRITOIRE

LES COMMISSIONS

Elles se composent de :

- 1 vice-président(e),
- au moins 9 membres (3 par EPCI, issus des conseils communautaires ou municipaux)
- des membres du Conseil de développement.

Elles se réunissent environ une fois par trimestre et réfléchissent aux orientations à proposer au Bureau et au Conseil syndical.

Aujourd'hui, les six commissions sont :

- COMMISSION FINANCES & RH
- COMMISSION MOBILITÉ
- COMMISSION POLITIQUES CONTRACTUELLES & GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) (fonds européens LEADER)
- COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (SCoT – AEC, SIG, Communication)
- COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE
- COMMISSION ENERGIE & CLIMAT

LE BUREAU

Il se compose de 12 élus (4 élus par EPCI), dont :

- le/la Président(e),
- 5 vice-président(e)s
- 6 conseillers syndicaux

Il dispose de délégations établies en début de mandat et se réunit jusqu'à 10 fois par an, en amont des comités syndicaux.

LE CONSEIL SYNDICAL

Instance délibérante du PETR, il comptera pour 2026 :

- 41 membres issus des 3 EPCI, élus communautaires et communaux,
- 3 membres consultatifs issus du Conseil de développement.

Les statuts (juillet 2025) prévoient un délégué pour 1 750 habitants (population INSEE 2026).

Le Conseil syndical fixe les orientations, acte les décisions majeures et suit les travaux des commissions. Il se réunit 8 à 10 fois par an.

Le rôle des élus du PETR est essentiel : ils sont les porte-parole du Pays auprès de leurs communautés, communes et partenaires.

Loir Lucé Bercé : 13 élus / Sud Sarthe : 13 élus / Pays Fléchois : 15 élus

Autre organe composant le PETR mais sans pouvoir de décision :

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Organe consultatif sans pouvoir de décision, il réunit 27 membres de la société civile, désignés par les intercommunalités (9 par EPCI). Dirigé par un(e) Président(e) et deux Vice-président(e)s, ce conseil :

- donne des avis et conseils sur les orientations du PETR ;
- peut se saisir de thématiques nouvelles ;
- accompagne les initiatives citoyennes.

Il est représenté au sein :

- des commissions thématiques (au moins 2 membres par commission),
- du Conseil syndical (3 représentants à titre consultatif),
- du Groupe d'Action Locale (GAL), à hauteur de 9 membres, garantissant la parité entre collège public et privé.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe
- État
- Région des Pays de la Loire
- Département de la Sarthe

- Communautés de communes :
 - Pays Fléchois
 - Loir Lucé Bercé
 - Sud Sarthe

Budget

Les chiffres du mandat 2020-2026

Au travers des fonds soulevés par le PETR Pays Vallée du Loir auprès de différentes institutions (Europe, État, Région, ...) ou de partenaires privés, en s'appuyant sur le réseautage pour développer les projets innovants ou moteurs pour l'économie locale, le PETR constitue un facilitateur pour le développement du territoire. Puisque **1 €* de référence en recettes de fonctionnement rapporte près de 3,6 €** au total en recettes**, au bénéfice des collectivités locales, des habitants et des acteurs économiques.

* sur la base des 400 000 € annuels environ provenant des intercommunalités

** (moyenne annuelle de 1,44 M € sur 2021-2026 contre 1,30 M€ de dépenses)

Ce solde structurel positif, avec un total recettes de 8,66 M € contre 7,81 M € de dépenses réelles sur la période du dernier mandat, illustre la capacité du Pays à optimiser ses ressources pour un impact territorial maximal. Les prévisions 2026 confirment cette dynamique.



(c) Freepik

GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DE LA STRUCTURE

En 2022, à la suite d'un déficit de fonctionnement important vécu par le PETR, les intercommunalités ont versé 300 000 € au Pays afin de redresser son budget. Le PETR, au vu de son excédent important d'investissement, a prévu de verser pour ce même montant de prises de participations sur la future SEM EnR locale à venir au titre des intercommunalités.

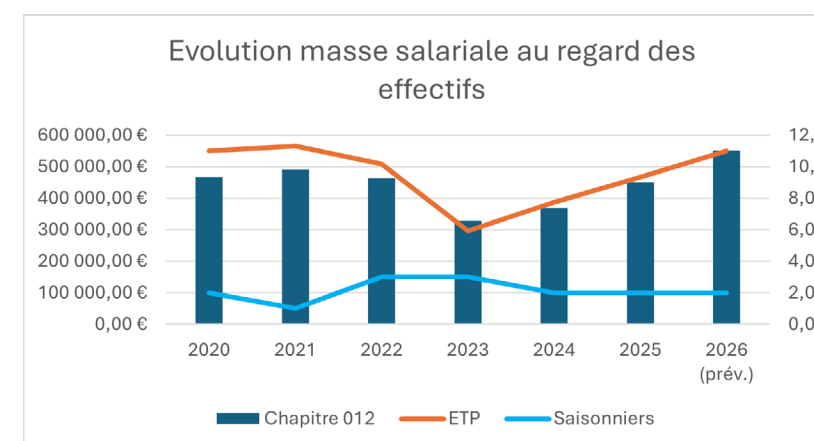
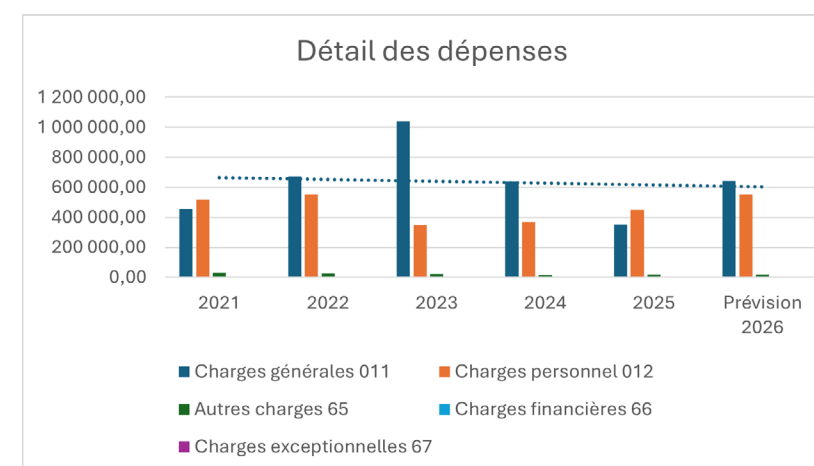
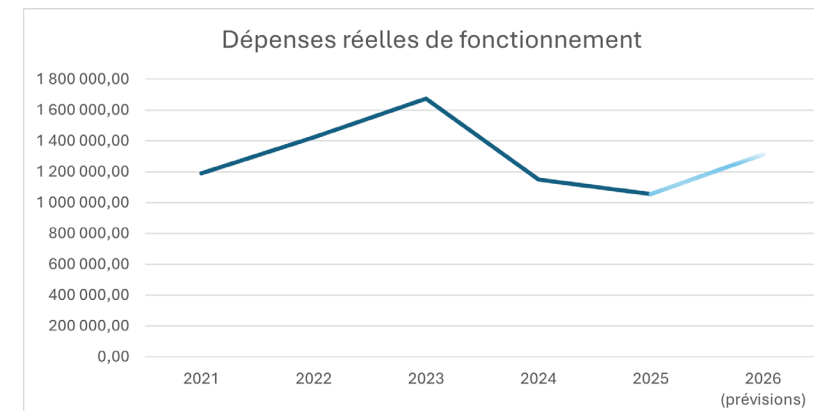
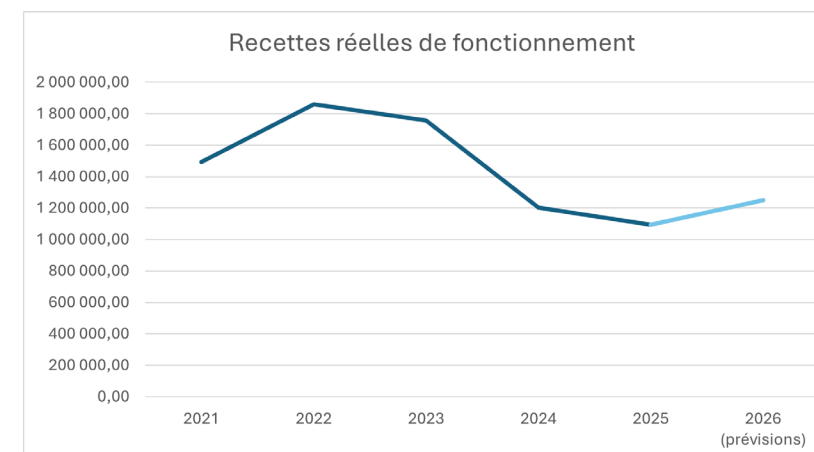
La section d'investissement, au travers des années, est alimentée par les opérations d'ordre, les amortissements qui passent de la section de fonctionnement vers l'investissement, amenant la section d'investissement à + 570 846,43 € (fin 2025).

Au début du prochain mandat, dans les grands postes de dépenses de la section d'investissement, il est prévu la révision du SCot et les prises de participation au niveau de la future SEM EnR locale,

pour un montant prévisionnel de 420 000 € en 2026.

Depuis plusieurs exercices comptables, le budget reste approximativement toujours le même, alors que les actions n'ont cessé de se multiplier et de se diversifier :

- Recrutement d'une chargée de mission « Défense Contre les Incendies » (DFCI) en lien avec la Charte Forestière de Territoire adoptée en 2025 ;
- Mutualisation d'une partie du service SIG de la ville de la Flèche / CC du Pays Fléchois en 2025 ;
- Recrutement d'une chargée de mission pour la mise en œuvre d'un « Projet Alimentaire de Territoire » en 2025 ;
- Recrutement d'un chargé de mission pour la mise en œuvre du projet « Sentiers au Fil du Loir » en 2026.



du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Organigramme de l'équipe

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Bruno WEBER RÉGNIER
Directeur
en charge du SCoT
et des politiques contractuelles
02 43 38 16 70 / 06 07 52 14 77
direction@pays-valleeduloir.fr



Jules ROUILLÉ
Chargée de mission
« Sentiers au fil du Loir »
07 57 76 50 39
sentiers@pays-valleeduloir.fr



Karine BORDEAU
Chargée de mission LEADER
06 78 87 04 68
leader@pays-valleeduloir.fr

Les deux agents travaillent en appui des chargés de missions du PETR sur divers sujets à raison de 0,5 ETP.



Aurélie GOBIN
Responsable de la Cellule Soutien Etudes et Projets



Alexandre COUTELLE
Technicien SIG

PÔLE ADMINISTRATIF

Chargée administrative et Ressources Humaines
02 43 38 16 62
accueil@pays-valleeduloir.fr

PÔLE PATRIMOINE ET CULTURE



Mathilde ESTADIEU
Responsable du service
Cheffe de projets du Pays d'art et
d'histoire de la Vallée du Loir
06 84 53 22 98
mathilde.estadieu@pays-valleeduloir.fr



Charles ROBIN
Chargé de mission Inventaire
du patrimoine
06 74 31 82 19
inventaire-pah@pays-valleeduloir.fr



Paul COUSIN
Chargé de mission Service Éducatif
06 84 53 18 35
educ-pah@pays-valleeduloir.fr



Paola PERSEILLE
Chargée de mission Culture
et Communication
06 82 28 87 17
communication@pays-valleeduloir.fr

PÔLE ÉNERGIE - CLIMAT



Marie PETITJEAN
Chargée de mission
Énergie – Climat
06 07 52 89 60
energie-climat@pays-valleeduloir.fr



Solène MOSSBACH
Chargée de mission projet
alimentaire territorial (PAT)
06 31 45 63 83
alimentation@pays-valleeduloir.fr



Valentine OLIVIER
Chargée de mission aménagement
des espaces boisés à la DFCI
07 43 36 21 02
foret@pays-valleeduloir.fr

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION GROUPE D'ACTION LOCALE

Animation du programme LEADER



Karine BORDEAU
Chargée de mission LEADER



Cofinancé par
l'Union européenne



OBJECTIFS DE LA MISSION

• Financer les projets innovants du territoire par le biais des fonds LEADER du FEADER, un financement européen dédié aux territoires ruraux. Ces projets doivent s'intégrer dans la stratégie élaborée de manière participative.

• Co-animer la démarche partenariale de gouvernance public-privé au sein du Groupe d'Action Locale Pays Vallée du Loir

Collège Public

- 3 titulaires par Communauté de Communes
- 3 suppléants autorisés à suppléer tout titulaire

Collège Privé (membres du Conseil de Développement Territorial)

- 8 titulaires
 - 1 suppléant pouvant remplacer tout titulaire
- Enveloppe financière de 1 275 827 €

Thématiques de la stratégie Leader 2023-2027

- Tourisme et patrimoine
- Culture
- Echelles de proximité (comme les réseaux d'acteurs locaux, la mutualisation de moyens ou les hébergements pour saisonniers ou stagiaires)
- Transition énergétique et écologique
- Mobilité
- Santé, petite enfance et jeunesse
- Bien-vivre ensemble

MISSION À DESTINATION :

- des collectivités
- des associations
- des entreprises
- tout porteur de projet ayant lien avec les axes proposés au sein de l'enveloppe allouée

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Région des Pays de la Loire : autorité de gestion régionale du LEADER du FEADER
- Association Leader France
- Maison de l'Europe du Mans

- Membres du GAL : élus et membres du Conseil de développement territorial du Pays Vallée du Loir

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe (LEADER)
- Région des Pays de la Loire : autorité de gestion régionale du LEADER du FEADER

- Accompagner des porteurs de projets (publics et privés) et des projets de coopération dans toutes les étapes de montage d'un dossier Leader
- Organiser et animer des comités de programmation LEADER en collaboration avec le Président du GAL et le directeur du PETR
- Veille à l'implication des membres du GAL dans la stratégie Leader du territoire Pays Vallée du Loir (élaboration d'outil d'évaluation de projet, parrainage de porteurs de projet, participation aux coopérations développées)

- Promouvoir le programme européen LEADER et de la stratégie développée localement auprès des partenaires et du grand public
- Réaliser le bilan et l'évaluation continue du programme : reporting auprès des membres du GAL, des partenaires et du grand public
- Participer aux réseaux des territoires LEADER, aux réunions inter GAL et aux rencontres régionales, nationales et européennes pertinentes

EXEMPLES d'actions réalisées

5 PROJETS EN CONVENTIONNEMENT PAYABLES EN TOTALITÉ EN 2026 POUR UN MONTANT DE 266 906,08 €

Par exemple : 50 000 € de Leader pour la réhabilitation d'un ancien restaurant en habitat inclusif par la commune de Flée - 5 logements inaugurés en mai 2025, tous occupés par des personnes âgées, composés d'espaces communs, privatifs ainsi qu'une partie ouverte sur l'extérieur.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

A l'occasion des 6 étapes du Festiloir et de 5 fêtes locales l'été dernier, l'équipe était présente pour présenter les financements LEADER auprès du grand public.



Perspectives 2026 - 2032

Il s'agit de répartir l'intégralité de l'enveloppe de financements européens LEADER du FEADER de 1 275 827 € du GAL Pays Vallée du Loir entre 15 à 20 projets du territoire. Des projets de coopération, portés par le Pays Vallée du Loir sont en cours de développement, à savoir :

- « **Traditions et Innovations pour un Habitat Durable** » avec le GAL Pays du Perche Sarthois
Fiche-Action n°4 - Mettre en valeur les actions et comportements exemplaires en faveur de la transition énergétique et écologique
- « **Valorisation des contributions des agriculteurs en matière de séquestration, d'évitement ou de réduction du carbone** » avec 5 GAL français et 2 GAL portugais (niveau transnational)
Fiche-Action n°4 - Mettre en valeur les actions et comportements exemplaires en faveur de la transition énergétique et écologique

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Aménagement du territoire



Bruno WEBER RÉGNIER
Directeur
en charge du SCoT
et des politiques contractuelles

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le SCoT du Pays Vallée du Loir vise à définir une stratégie d'aménagement durable du territoire jusqu'en 2040. Il assure la cohérence des politiques d'urbanisme, d'habitat, de mobilité et d'environnement sur 57 communes et un peu plus de 72 000 habitants. Objectifs clés : renforcer l'attractivité rurale, limiter l'étalement urbain, soutenir l'économie et protéger les ressources (eau, biodiversité). Élaboré via une concertation, il

oriente les PLU intercommunaux du territoire pour un développement équilibré. Ce travail est réalisé en collaboration avec tout élu et agent concerné dans les 3 intercommunalités.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- DREAL Pays de la Loire
- Préfecture de la Sarthe
- Chambres consulaires – CCI, CMA, Chambre d'Agriculture
- Fédération des SCoT
- ANPP (Agence Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays)
- Conseil de Développement

- Bureaux d'études pour diagnostics et cartographies : travail d'élaboration du SCoT initial réalisé avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) ; rapport d'évaluation des indicateurs à mi-parcours réalisé par Futur Proche (Bureau d'Etudes privé) ; révision du SCoT débutée avec Ateliers UP+, SCE (Bureau d'Etudes privé)

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe
- État
- Région des Pays de la Loire

Le SCoT du Pays Vallée du Loir, approuvé le 9 mai 2019, structure le territoire autour de trois pôles principaux : La Flèche, Le Lude et Montval-sur-Loir. Il définit une vision d'aménagement et de développement durable (PADD) à l'horizon 2040, assortie de règles opposables (DOO).

Enjeux prioritaires

Ce document répond aux défis démographiques, à la promotion d'une mobilité durable, à la valorisation du patrimoine local, ainsi qu'aux orientations en habitat, consommation foncière maîtrisée et développement économique, entre autres enjeux.

Élaboration et mise en œuvre

Résultat d'une prescription en 2013, enrichi par des ateliers citoyens & élus, ce document opposable donne les orientations aux PLUi et fait l'objet d'une évaluation tous les 6 ans pour s'adapter aux évolutions législatives en vigueur.

Actualité récente

Une révision SCoT-Air Énergie Climat a été lancée en février 2026, visant à intégrer la trajectoire du PCAET actuel, un DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique) et les dernières évolutions législatives pour renforcer la transition écologique du territoire.

EXEMPLES d'actions réalisées

EVALUATION DES INDICATEURS À MI-PARCOURS DU SCOT

En 2023, une analyse des indicateurs à mi-parcours a été menée et restituée aux élus et techniciens en avril 2024. Elle évalue l'efficacité des politiques locales via des indicateurs comme le déploiement du numérique, l'offre touristique et les pistes cyclables. Progrès notables en très haut débit et mobilités douces ; difficultés en mixité sociale et logements sociaux.

Côté perspectives, l'étude intègre la loi Climat et Résilience, avec l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à 2050. Ce bilan ajuste les stratégies d'aménagement et a accompagné la décision de la prescription de révision du SCoT en SCoT AEC.

MISE EN ŒUVRE D'OBSERVATOIRES AVEC LE SERVICE SIG : UN PREMIER RÉALISÉ SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le Pays a mis en place un observatoire des Zones d'Activités Économiques (ZAE) à l'échelle du SCoT avec le service SIG. Cet outil offre une vision actualisée et partagée : localisation, vocation, surfaces disponibles, taux d'occupation et perspectives d'évolution.

dynamiques d'implantation économiques pour les élus et agents en charge du sujet sur le territoire.

Dans la révision SCoT AEC (Air, Énergie, Climat), il soutient les choix d'aménagement et la sobriété foncière. Ses données pourront alimenter le futur DAACL pour préciser les orientations économiques, commerciales et logistiques.

Outils d'aide à la décision, il facilite la compréhension de l'offre foncière et des

Perspectives 2026 - 2032



Mars-Mai

Actualisation des diagnostics territoriaux.
[Renouvellement suite élections municipales]



Juin 26

Séminaire des transitions

Temps fort pour les élus du territoire sur le SCoT



Sept. 26 - Fév. 27

Ateliers Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Temps fort citoyens/élus



Mars-Oct 27

- Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- DAACL
- Plan d'actions AEC



2028

Finalisation, procédures d'enquête et approbation

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Natura 2000



Bruno WEBER RÉGNIER
Directeur
en charge du SCoT
et des politiques contractuelles

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le réseau Natura 2000 protège habitats et espèces rares via les directives Oiseaux et Habitats-Faune-Flore. Au Pays Vallée du Loir, la mission pilote l'animation du site « Vallée du Loir de Vaas à Bazouges-Cré-sur-Loir »* et « Carrières souterraines de la Volonière »**. Les objectifs sont :

- la conservation de la biodiversité (tourbières, chauves-souris, odonates),
- la contractualisation volontaires (contrats Natura / MAEC),
- le suivi scientifique et l'évaluation de projets,
- la concertation avec différents acteurs pour conserver un équilibre socio-économique.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants
- Des exploitants agricoles

* Quelques chiffres du site de Vaas à Bazouges : 4237 ha, 60 km de Loir, 21 habitats, 47 espèces
 ** Les carrières souterraines de la Volonière sont des gîtes à chiroptères situés à Poncé-sur-le-Loir, une quarantaine de km de galeries ont été recensées.

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Région des Pays de la Loire
- Membres du comité de pilotage : élus, agriculteurs, pêcheurs, associations, DDT/DREAL
- CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (prestataire pour la période 23-26)

- CEN Pays de la Loire (prestataire pour l'année 2026 pour les carrières souterraines de la Volonière)
- Syndicat Mixte FLAMM, CFA Germinière (chantiers, suivis)

PARTENAIRES FINANCIERS

- Région des Pays de la Loire
- Europe (FEDER)

PRESENTATION DE LA MISSION

Depuis septembre 2021, le PETR Pays Vallée du Loir assure l'animation et le suivi du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Vallée du Loir de Vaas à Bazouges-Cré-sur-Loir ». Approuvé en 2009 et modifié en 2010-2011, ce DOCOB dresse un état des lieux écologique et socio-économique du site, qui couvre 13 communes sarthoises et la commune de Baugé-en-Anjou, en Maine-et-Loire. Il fixe les objectifs de conservation pour 21 habitats et 47 espèces d'intérêt communautaire, ainsi que les mesures adaptées : gestion concrète des habitats, participation volontaire des acteurs locaux (propriétaires, agriculteurs, pêcheurs, collectivités),

suivis écologiques réguliers, et évaluations des incidences des projets ou infrastructures. Un marché public attribué en mars 2023 au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir exécute le programme d'activités bi-annuel. Un nouveau marché pour 2025-2026 garantit la continuité de cette dynamique. La gouvernance repose sur un Comité de Pilotage (COPIL), en cohérence avec les exigences de la Région des Pays de la Loire depuis 2023. Depuis octobre 2025, le PETR pilote également l'animation du site des carrières souterraines de la Volonière, enrichissant notre action pour la biodiversité.

EXEMPLES d'actions réalisées

CONTRACTUALISATION

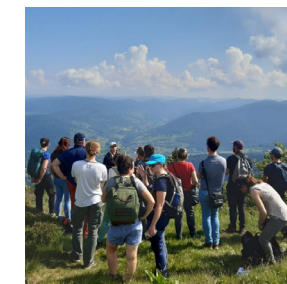
- Contrats Natura : 1 collectivité / 1 propriétaire / 1 association
- MAEC agricoles (5 ans) : 40 agriculteurs engagés pour 1,1 million d'euros sur le territoire
- Évaluation DOCOB
- Suivis amphibiens, chiroptères, odonates, castors, cuivrés des marais

ANIMATION

- 1 rencontre régionale élus (le 28 juin 2024 à La Flèche et aux marais de Cré)
- 1 concours agroforesterie
- 1 atelier des usagers du Loir
- Plusieurs chantiers CFA / SM FLAMM / CEN
- 5 évaluations incidences réalisées (projets agricoles / infrastructures / ZAE)



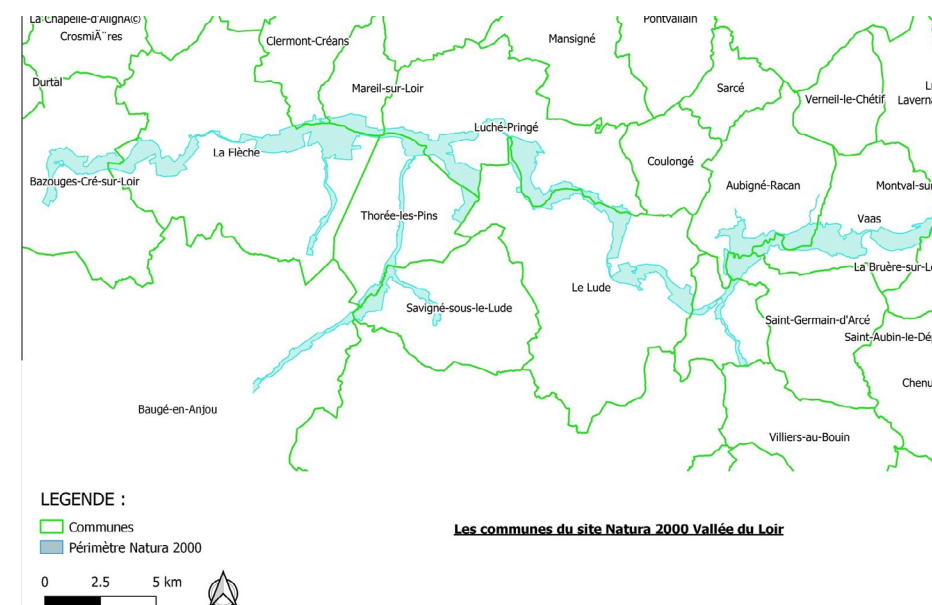
Bocage - Rainette verte
(c) CPIE72



Congrès Natura à Bussang
(c) CEN France

Perspectives 2026 - 2032

La révision de la cartographie des habitats est en cours, elle sera finalisée début 2027.



du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Sentiers au fil du Loir



Jules ROUILLÉ
Chargé de mission
« Sentiers au fil du Loir »

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Déployer un sentier de 100 km de long sur la Vallée du Loir
- Permettre la mise en place du sentier sur l'ensemble des Communautés de communes sarthoises qu'il traverse
- Coordonner la mise en place et la création des aménagements éventuels
- Valoriser le patrimoine culturel, historique et naturel de la Vallée du Loir
- Assurer la concertation avec les riverains et les acteurs locaux pour un dialogue apaisé et partagé
- Assurer un rôle de relais entre le terrain et les collectivités.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants
- Des touristes

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Conseil de développement territorial
- Office de tourisme de la Vallée du Loir
- Département de la Sarthe
- Fédération Française de Randonnée
- CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir
- Fédération Départementale pour la Pêche et pour la Protection des Milieux Aquatiques
- Syndicats de bassin

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe (LEADER)
- État

PRESENTATION DE LA MISSION

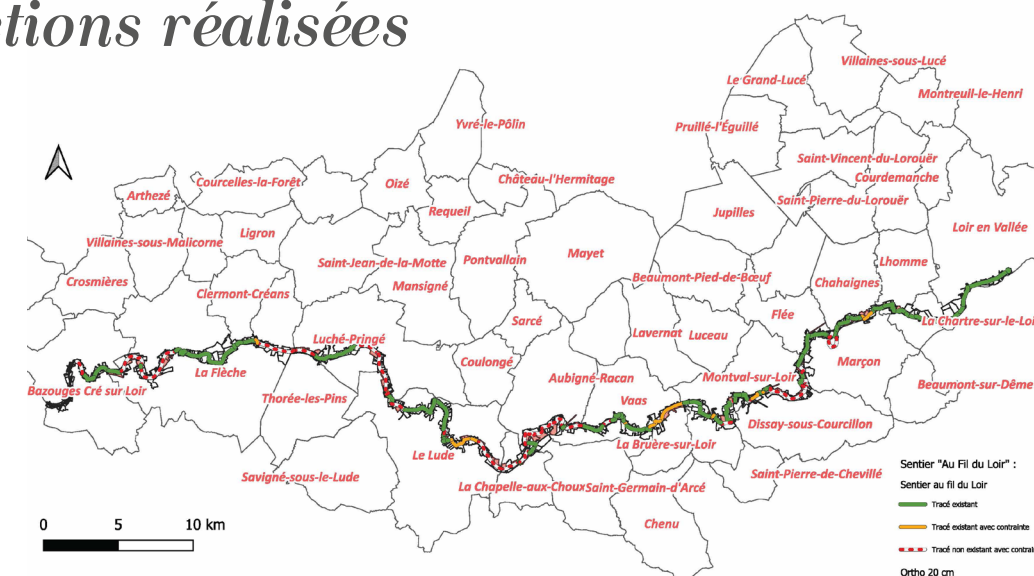
La mise en œuvre du sentier s'appuie en partie sur le dispositif réglementaire de la servitude de marchepied, prévu par le Code de l'environnement. Cette servitude, applicable le long des cours d'eau domaniaux, permet le passage et l'entretien des berges sur une largeur définie. Elle constitue un cadre juridique facilitant la continuité du cheminement tout en sécurisant l'action des collectivités.

Le Pays Vallée du Loir accompagne et coordonne la mise en œuvre du sentier sur l'ensemble des Communautés de communes sarthoises traversées par son tracé. Il vise à structurer les différentes étapes nécessaires au déploiement du

sentier, notamment la création des aménagements requis pour assurer la continuité, la sécurité et la qualité du parcours.

Au-delà de l'aspect technique, il s'agit également de valoriser le patrimoine culturel, historique et naturel de la vallée du Loir, en contribuant à faire du sentier un véritable levier d'attractivité territoriale. Une démarche de concertation a débuté auprès des riverains et les acteurs locaux, afin de garantir un dialogue constructif. Enfin, le Pays assure un rôle d'interface entre le terrain et les collectivités, en relayant les besoins, contraintes et opportunités identifiées localement.

EXEMPLES d'actions réalisées



ÉTUDE DE FAISABILITÉ

En 2025, le CPIE de la vallée de la Sarthe et du Loir a réalisé une étude de faisabilité environnementale afin de cibler les enjeux écologiques présents sur le tracé du sentier. Ce rapport présente les tracés retenus en premier lieu, l'analyse des enjeux identifiés et les aménagements potentiels. On y retrouve également une estimation des coûts liés

aux aménagements nécessaires pour assurer la faisabilité du sentier.

Un travail de cartographie réalisé par les sigistes du Pays Fléchois a permis la création de nombreuses cartes, essentielles pour le suivi, la prospection et la mise en place d'aménagements sur les sentiers.

Perspectives 2026 - 2032

L'objectif premier est de mettre en œuvre ce sentier à l'échelle des trois intercommunalités du territoire. Cela implique la définition de tronçons dédiés et l'installation progressive d'une signalétique spécifique pour baliser l'itinéraire et faciliter son usage par les randonneurs. La signalétique est en cours de réflexion sur des tronçons qui pourront exister rapidement,

afin de rendre l'itinéraire plus lisible dans la vallée du Loir. Un topoguide, in fine, pourrait compléter cette démarche : il détaillerait le tracé cartographique, les distances, les difficultés, les points d'intérêt et les infos pratiques. Au-delà de l'orientation, ce topoguide mettrait en valeur le patrimoine en soulignant ses paysages, son histoire et ses spécificités locales.

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Développement des SIG Systèmes d'Information Géographique

**Aurélien GÖBIN**Responsable de la Cellule Soutien
Etudes et Projets**Alexandre COUTELLE**

Technicien SIG

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Administrer les données géographiques du Pays, pour développer, rechercher, mettre à jour le SIG Pays afin de concourir au diagnostic, au suivi et à l'évaluation des politiques mises en place par le Pays comme par exemple dans le cadre des travaux liés au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Faciliter la connaissance du territoire, grâce à la centralisation, l'harmonisation et à l'analyse de données
- Gérer et assister les utilisateurs du SIG
- Créer des supports cartographiques

MISSION À DESTINATION :

- Des élus et agents du territoire

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Région des Pays de La Loire
- Bureau d'études du SCoT : Ateliers UP+, SCE
- Département de la Sarthe
- Sarthe Numérique

La convention signée entre le Pays, la Ville de La Flèche et la CCPF en janvier 2025 a permis de relancer les études en matière de connaissance du territoire. Les études menées portent sur les compétences du Pays comme le SCoT avec notamment la mise en place de l'observatoire des ZAE (définition de l'état initial et suivi de la consommation foncière), ou l'élaboration du Sentier au fil du Loir, en lien avec le CPIE. Le service SIG travaille pour l'ensemble des services du Pays à travers :

- la conception de cartes pour l'illustration de documents,
- la représentation de projets, pour mettre en avant des diagnostics thématiques,
- le développement d'applications pour effectuer des inventaires de terrain.

Au vu de l'évolution du poste* : le service SIG du Pays ne peut plus assurer un appui technique auprès des EPCI pour l'acquisition, la conception et la gestion de l'information géographique, à l'exception toutefois des PLUi. En effet, pour simplifier l'instruction des demandes d'urbanisme et pour faciliter le travail des agents du Pays, le service SIG apporte son expertise sur les données transmises par les bureaux d'études.

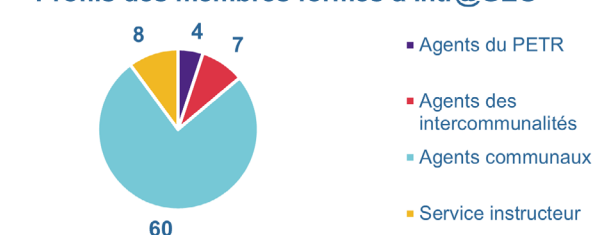
* à savoir : 1 ETP jusqu'en 2021 et 0,5 ETP depuis 2025

EXEMPLES d'actions réalisées

MISE EN PLACE D'INTR@GEO

Afin d'améliorer l'instruction des dossiers d'urbanisme, le service SIG a mis en place (avec la coopération de Nexpublica, éditeur de Cart@DS le logiciel d'instruction des dossiers d'urbanisme) un nouvel outil plus stable et facilitant. Ce nouvel outil, Intr@GEO, est développé et conçu pour permettre aux différents utilisateurs (secrétaires de mairie, service instructeur, etc.) d'être informé des différentes dispositions d'urbanisme applicables sur le terrain.

En effet, dès lors que le service SIG renseigne le numéro de parcelle concernée par un dossier d'urbanisme, il visualise les différentes dispositions d'urbanisme (zonage, prescriptions, servitudes, etc.) intersectées sur la parcelle en question.

Profil des membres formés à Intr@GEO**SENTIERS « AU FIL DU LOIR »**

Dans le cadre du projet du sentier le long du Loir, allant de Loir-en-Vallée à Bazouges-Cré-sur-le-Loir, le service SIG (en collaboration avec le CPIE) a réalisé un « Poster » de 84 X 320cm afin de mettre en avant l'état actuel de ce sentier. Cela a donc permis d'identifier les portions existantes, les portions inexistantes et les contraintes particulières.

De plus, les franchissements potentiels tout au long du tracé (exemple : clôture, passerelle, etc.) ont pu être identifiés. Ce poster a été présenté en comité de pilotage le 28 mars 2025. Grâce à ce travail, le chiffrage du coût de réalisation du sentier a été plus facile à appréhender.

Perspectives 2026 - 2032

- Suivi de la révision du SCoT
- Analyse des zones d'activités économiques (état des lieux, cartographies)
- Mise en oeuvre d'observatoires liés à la bonne connaissance du territoire

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE

Pays d'art et d'histoire & Culture



Mathilde ESTADIEU
Responsable du service
Cheffe de projets du Pays d'art
et d'histoire de la Vallée du Loir



Charles ROBIN
Chargé de mission Inventaire
du patrimoine



Paul COUSIN
Chargé de mission Service
Éducatif



Paola PERSEILLE
Chargée de mission Culture
et Communication

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes
- Initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine
- Offrir au public des visites de qualité par un personnel qualifié

MISSION À DESTINATION :

- des habitants de la Vallée du Loir
- des professionnels
- des élus & des collectivités
- des touristes
- des enfants et adolescents du territoire (et d'ailleurs)
- des établissements scolaires

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- Label Villes & Pays d'art et d'histoire
- Éducation nationale
- Associations locales

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe (LEADER)
- Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- Département de la Sarthe
- Communes accueillant les festivals

Le Pays Vallée du Loir est labellisé Pays d'art et d'histoire depuis 2006. Ce label a été créé par le ministère de la Culture, il a pour objectif de mettre en valeur les actions des collectivités désireuses de préserver et animer leur patrimoine. Par les actions entreprises (visites, publications, expositions, animations, etc), chacun est invité à se saisir des questions de cadre de vie et en particulier de

l'architecture et des paysages qui le composent de façon à découvrir les enjeux contemporains et prendre part à cette histoire commune en devenir. Le pôle culture / patrimoine, ce sont donc des festivals, une ouverture aux arts et une sensibilisation au patrimoine et à l'histoire locale dans un souci de partage et de citoyenneté.

EXEMPLES d'actions réalisées

À LA POURSUITE DU TEMPS CACHÉ : UNE CHASSE AU TRÉSOR POUR DÉCOUVRIR LA VALLÉE DU LOIR AUTREMENT

11 LIEUX & SORTIES À FAIRE EN FAMILLE

En Vallée du Loir, des petits loirs mystères vivent depuis des siècles cachés dans les monuments. Depuis tout ce temps, ils écoutent, observent et conservent leurs histoires. 11 familles de loirs ont été découvertes dans 11 lieux différents jusqu'à ce jour... Partez à leur recherche et découvrez leurs aventures en collectionnant les 11 badges des loirs mystères. Une aventure à vivre en famille, qui vous fera découvrir le territoire autrement.

Pour suivre l'actualité du projet :

www.alapoursuitedutempscache.fr



À l'aide de votre smartphone,
partez à l'aventure et collectionnez
les loirs en découvrant le patrimoine
de la Vallée du Loir !

C'est gratuit et accessible à tous.



www.alapoursuitedutempscache.fr/app



Exemple de panneau

SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE

A l'initiative du Pays d'art et d'histoire, en 2026, une charte graphique spécifique au territoire est élaborée par un graphiste. Il s'agit de proposer à chaque commune (ou association) de rédiger le contenu et de réaliser le visuel des panneaux à placer devant les monuments dotés d'un certain intérêt (églises, moulins, paysages, etc). La commande du panneau restant à la charge du partenaire. Ceci pour harmoniser et multiplier les informations patrimoniales sur l'ensemble du territoire.

Perspectives 2026 - 2032

- Poursuivre la programmation d'animations sur le territoire
- Débuter une coopération LEADER avec le Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois sur l'année 2027 « Traditions et Innovations pour un Habitat Durable »
- Renouveler le label Pays d'art et d'histoire auprès de la DRAC des Pays de la Loire
- Poursuivre le développement de la chasse au trésor « À La Poursuite du Temps Caché »

COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE

Service éducatif



Paul COUSIN
Chargé de mission Service
Éducatif



Atelier « Le latin dans le quotidien
des Gallo-Romains » au site
archéologique de Cherré



Lecture publique
à l'issue de la résidence
« Conte & légendes »

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Découvrir et comprendre l'histoire et le patrimoine de la Vallée du Loir
- Sensibiliser les élèves de tous âges au paysage et au cadre de vie

PRESENTATION DE LA MISSION

Le service éducatif s'adresse à tous les établissements scolaires et structures éducatives du territoire désireux de travailler sur le patrimoine local : élèves de la Petite-Section à la Terminale, en passant par les jeunes des établissements spécialisés (IME, MFR, Mission locale, etc.) et ceux des structures périscolaires.

Découvrir le passé est l'occasion pour tous de mieux comprendre son environnement de vie. Les outils développés sont multiples et adaptés à chaque âge. Les projets sont conçus en lien avec les enseignants en cohérence avec le programme scolaire. Durant l'année scolaire 2024-2025, 1 605 jeunes ont été concernés par les actions du service.

EXEMPLES d'actions réalisées

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE FLÉCHOIS

Les cycles pédagogiques permettent un aperçu approfondi d'une thématique patrimoniale auprès du jeune public. Ainsi, au printemps 2025, les élèves de CP-CE1-CE2 de l'école Léo Delibes de La Flèche ont découvert le patrimoine de leur ville sous différents angles : à travers des visites de l'église de leur quartier, du théâtre de la Halle au Blé et du moulin de la Bruère et des ateliers comme la taille de pierre.

RÉSIDENTE EAC : LES CONTES ET LÉGENDES DE LA VALLÉE DU LOIR

En 2025, une résidence d'écriture, menée par une écrivaine et un éditeur, a permis à 6 classes d'aborder les légendes locales et d'explorer le territoire. Après des visites de lieux patrimoniaux, les élèves ont participé à divers ateliers pour imaginer et rédiger un conte, aujourd'hui édité : Le Loir et l'arbre magique. Cette résidence s'est conclue par des lectures publiques devant les familles des élèves, enseignants, élus et curieux.

Festivals



Paola PERSEILLE
Chargée de mission Culture
et Communication



Exposition accompagnant le
spectacle « Sous terre » de
la cie Matiloun à Mayet
Malices 2026



Temps d'échange après
le spectacle « La puce, le
chameau et les autres » à
Loir-en-Vallée
Malices 2026

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Apporter une offre culturelle en milieu rural à destination d'une population éloignée de la culture et participer au PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Créer des moments privilégiés familiaux et conviviaux autour d'un spectacle gratuit en plein air ou bien autour d'un spectacle pour enfant
- Favoriser l'identité de territoire en programmant des spectacles sur l'ensemble du Pays Vallée du Loir, à deux périodes définies dans l'année

PRESENTATION DE LA MISSION

FESTILOIR

Créé en 2004, c'est un festival des arts de la rue gratuit et familial. Itinérant, il se balade de place en place dans les villages de la Vallée du Loir. Pendant une semaine de fin juillet à début août, l'art et la culture viennent à la rencontre des habitants et des touristes (musique, danse, cirque, théâtre, humour, etc.). Les spectateurs sont au rendez-vous chaque année, entre 1 500 et 2 000 personnes se déplacent sur le festival.

MALICES AU PAYS

Destiné aux plus jeunes (0-12ans), ce festival né en 2015, propose une programmation de spectacles et d'actions de sensibilisation à la pratique artistique. Malices au Pays s'organise au mois de février et accueille plus de 4 000 personnes sur l'ensemble des représentations (pendant et hors temps scolaire) sur tout le territoire. Des parcours de sensibilisation artistique et culturelle peuvent être proposés via des ateliers en lien avec les spectacles. Ce festival est un partenariat entre structures culturelles (dont les 3 saisons culturelles du territoire), associations, centres sociaux et collectivités locales du territoire.

EXEMPLES d'actions réalisées

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DE TOUTES LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Pour favoriser l'accès à la culture pour toutes les classes du territoire, le Pays Vallée du Loir prend en charge les transports pour se rendre aux spectacles de Malices au Pays. Ainsi, ce sont près de 600 élèves (18 bus) qui ont pu venir assister à l'un des spectacle proposé, ce qui représente environ 30% des spectateurs sur le temps scolaire, sur l'édition 2026.

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE

Inventaire du patrimoine



Charles ROBIN
Chargé de mission Inventaire
du patrimoine



OBJECTIFS DE LA MISSION

- Approfondir la connaissance du territoire
- Etablir une base de données scientifique et documentée sur le patrimoine de la Vallée du Loir
- Sensibiliser les habitants à la diversité et aux singularités du patrimoine local

MISSION À DESTINATION :

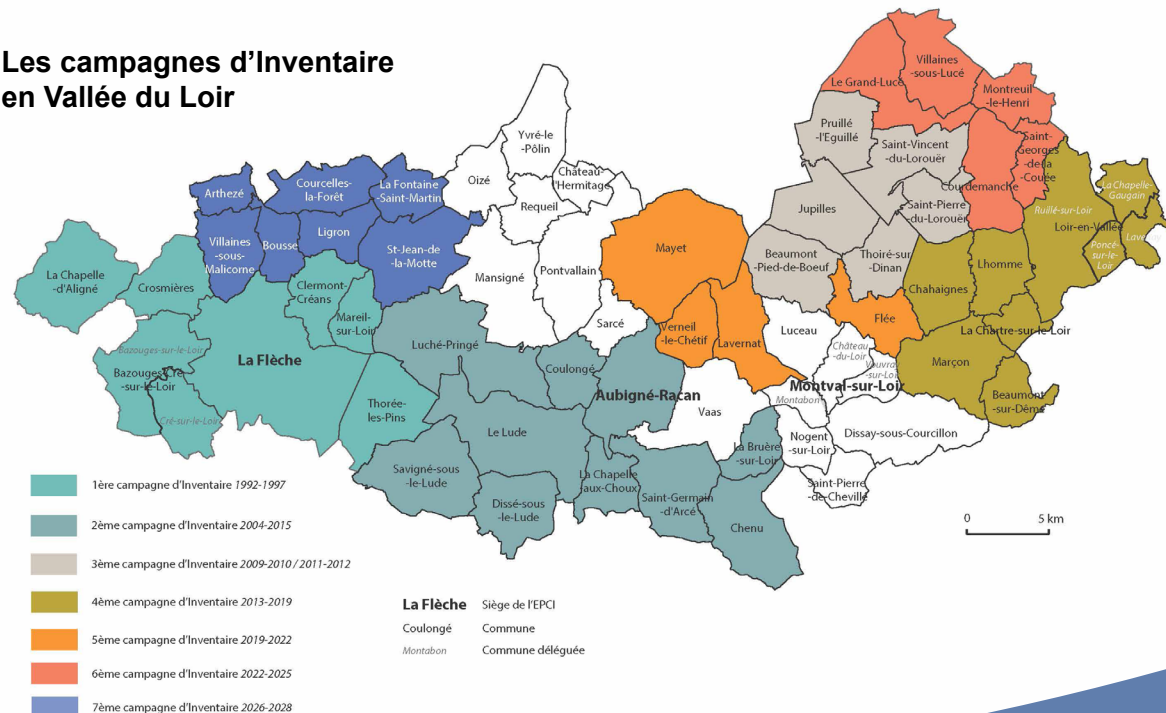
- Des habitants de la Vallée du Loir
- Des élus et agents du territoire

PARTENAIRES

TECHNIQUES. INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

- Région des Pays de la Loire

Les campagnes d'Inventaire en Vallée du Loir



Créé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître le patrimoine architectural et mobilier d'un territoire sous toutes ses formes (rural, urbain, civil, religieux, domestique, industriel etc.). Depuis 2004, cette mission relève de la compétence des Régions.

Ce recensement exhaustif, topographique ou thématique, complété d'un travail de recherche, permet d'établir une documentation pérenne et homogène. La démarche scientifique, encadrée par une méthodologie nationale, est nourrie par les sources, l'arpentage systématique du terrain et une importante couverture photographique. Les

dossiers constitués sont mis en ligne sur le portail de la Région. Ils permettent de mettre en lumière, de valoriser et de promouvoir le patrimoine local. Les données tirées des études d'inventaire constituent également pour les élus un outil au service de l'aménagement du territoire.

Le Pays d'art et d'histoire accorde une grande importance à ce que le travail mené dans le cadre de l'Inventaire soit présenté et directement restitué aux habitants. Des journées de découverte et d'échanges sont ainsi régulièrement organisées autour d'une commune ou d'une thématique, avec visites guidées, conférences, randonnées, lors d'événements gratuits et ouverts à tous.

EXEMPLES d'actions réalisées

AUTOUR DE LA FORÊT DE BERCÉ

Entre 2022 et 2025, l'opération d'inventaire « Autour de la forêt de Bercé » (commencée en 2009) s'est achevée avec l'étude de 5 communes situées dans l'est du territoire de la Vallée du Loir, à savoir : Le Grand-Lucé, Villaines-sous-Lucé, Montreuil-le-Henri, Saint-Georges-de-la-Couée et Courdemanche. Près de 200 dossiers architecture et mobilier ont ainsi été constitués, illustrés par plus de 1600 photos. Les visites et conférences, organisées dans le cadre des restitutions des différentes enquêtes de terrain, ont rassemblé près de 700 auditeurs.

Village de Saint-Georges-de-la-Couée

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de
Pays de la Vallée du Loir ; Jeanne Minier



Perspectives 2026 - 2032

S'inscrivant dans le cadre d'une nouvelle convention établie avec la Région des Pays de la Loire, une nouvelle opération d'inventaire baptisée « Entre Sarthe et Loir » débutera au printemps 2026. Elle portera l'étude dans la partie nord-ouest

du territoire encore non étudiée. La campagne commencera ainsi sur les communes d'Arthezé, Villaines-sous-Malicorne, Bousse, Courcelles-la-Forêt, Lignon, la Fontaine-Saint-Martin et Saint-Jean-de-la-Motte.

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ÉNERGIE - CLIMAT

Animation du Plan Climat Air Énergie Territorial



Marie PETITJEAN
Chargée de mission
Énergie – Climat

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'animation du PCAET pour les trois EPCI consiste à mener des actions, piloter les études structurantes pour le territoire, établir un suivi financier et rechercher des subventions, ainsi qu'un suivi institutionnel et un relai technique.

Achevé en 2020, le PCAET s'oriente autour de 8 axes stratégiques :

- animer la politique énergie-climat du territoire,
- mobiliser et impliquer les citoyens,
- favoriser la rénovation du parc privé et du patrimoine public des collectivités,
- favoriser le développement de l'autonomie énergétique du territoire,
- protéger les écosystèmes face au changement climatique,
- valoriser et soutenir l'agriculture et la sylviculture locales,

- travailler autour d'une économie locale,
- optimiser les déplacements sur le territoire.

Le plan d'action agit sur plusieurs leviers afin de limiter l'impact du changement climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et amélioration du stockage carbone, couverture de 100% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables, amélioration de la qualité de l'air, travail sur les risques émergents et l'adaptation du territoire.

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants du territoire
- Des acteurs socio-économiques

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- | | | | |
|--------------------------|----------|---------|------------------------------|
| • ATESART | • GRDF | • ONF | • ANAH |
| • Générateurs de l'ADEME | • ENEDIS | • DDT | • TERNEO |
| • ATLANSUN | • FIBOIS | • DREAL | • CPIE |
| | • CRPF | • ADEME | • Association Soleil du Loir |

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe (LEADER)
- HELLIO (CEE)
- État
- FNCCR

La mission énergie - climat permet de mettre en œuvre des actions structurantes. Par exemple de 2018 à 2025, le Pays a mené une opération pour mobiliser les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers (logements).

Depuis 2017, le Pays Vallée du Loir apporte conseils et aides financières aux communes pour la gestion et la réhabilitation de leurs patrimoines : éclairage public, bâtiments communaux, etc. Ainsi, le Service Efficacité Énergétique (SEE) a accompagné jusqu'à présent, près de 37 communes pour optimiser leurs consommations, les soutenir techniquement et financièrement dans les pilotages de chantiers. Cette action est complémentaire de l'accompagnement gratuit pour valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Le Pays assiste également les communes dans leurs réflexions en matière d'énergie et de chaleur

renouvelables, notamment avec les évolutions légales récentes impulsées par la loi APER.

De nouvelles actions orientées autour de la biodiversité ont été lancées, depuis 2023, grâce à l'étude de la Charte Forestière de Territoire. Cette étude a permis d'anticiper les nouveaux enjeux d'adaptation des écosystèmes forestiers face au changement climatique. (Voir pages suivantes) Pour sensibiliser les habitants du territoire au changement climatique, des actions sont menées telles que l'animation des sentiers rando clim' (3 existants sur le territoire) ou encore des opérations de désimperméabilisation et de rénovation des cours d'école. La mobilisation du public scolaire permet de fournir au plus jeune une culture autour des enjeux de demain.

EXEMPLES d'actions réalisées

SERVICE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Recrutement d'un prestataire grâce à un co-financement FNCCR d'une ingénierie pour le suivi énergétique des collectivités : bilan et analyses de consommations, décret tertiaire, préconisations sur l'ajustement des puissances, élaborations des plans pluriannuels de travaux, dossiers de co-financement sur les audits énergétiques, la MOE et l'AMO de chantiers.

ÉNERGIES RENOUVELABLES - MISE EN ŒUVRE DE LA LOI APER

Cartographie des zones d'accélération, décryptage juridique et technique des attendus et de la procédure d'élaboration. Suivi des évolutions législatives sur l'agrovoltisme et les ombrières en parkings (projet AMI).

SENSIBILISATION DU PUBLIC SCOLAIRE

Convention avec le CPIE afin d'animer des sentiers observatoires du changement climatique, explication du protocole et sorties aux 4 saisons.

Réflexion sur la désimperméabilisation des cours d'écoles, protocole nouveau participatif concertant les différents parties.

Perspectives 2026 - 2032

UNE SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE POUR
LES PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le développement d'un outil d'investissement dans les projets EnR est en cours afin de redonner du pouvoir à l'échelon local en permettant la participation à des projets. Outil économique, cette SEM EnR permettra au territoire de capitaliser sur ses ressources tout en garantissant des prix de l'énergie à coût fixe et une ingénierie locale.

SCoT-AEC

Dans le cadre de la révision du SCoT, le PCAET qui doit également être révisé en 2026, sera intégré pour le faire évoluer en SCoT-AEC. Cela permettra d'envisager un développement et une trajectoire durables en accord avec les ressources, besoins et forces du territoire.

du PAYS Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ÉNERGIE-CLIMAT

Défense des Forêts Contre les Incendies



Valentine OLIVIER
Chargée de mission aménagement
des espaces boisés à la DFCI



Charte forestière
DU PAYS VALLEE DU LOIR



OBJECTIFS DE LA MISSION

- Accompagner les élus pour rendre nos communes plus résilientes face à l'évolution du risque incendie, notamment par la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : aide à la communication et au suivi de la réalisation pour les administrés concernés
- Accompagner les propriétaires forestiers vers une meilleure prise en compte du risque de feu de forêt : appui à la création et l'animation d'Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière (ASL GF) ; accompagnement dans l'aménagement des forêts et la mise en œuvre des Plans de Massif de Protection des Forêts Contre les Incendies (PMPFCI)
- Acculturation du grand public : actions auprès des scolaires via la sensibilisation aux bons gestes et à l'importance de la mise en œuvre des OLD

MISSION À DESTINATION :

- Des élu(e)s et des agents du territoire
- Des habitants du territoire
- Des acteurs socio-économiques

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- DDT
- ONF
- SDIS
- Fibois
- EPCI porteurs de Chartes Forestières de Territoires (Orée de Bercé Belinois, Sud Est Manceau et Baugeois Vallée)
- CNPF
- Fransylva

PARTENAIRES FINANCIERS

- État

PRESENTATION DE LA MISSION

En raison du dérèglement climatique, la saison des feux se rallonge et de nouvelles régions historiquement épargnées sont aujourd'hui touchées par les incendies. Les feux deviennent plus fréquents et plus intenses.

Afin d'adapter ces « nouveaux territoires de feu », un arrêté de classification des massifs à risque d'incendie a été signé par le ministre d'État, le ministre de l'Intérieur, et la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, le 20 mai 2025.

Cet arrêté officialise la classification de six massifs à l'échelle du département de la Sarthe. Le Pays Vallée du Loir est concerné par cinq d'entre eux et touche 49 des 57 communes du territoire. Ces

massifs devront faire l'objet de plans de prévention qui seront réalisés en partenariat avec la DDT, le SDIS, les collectivités et les acteurs forestiers. Les zones délimitées doivent également être maintenues en état débroussaillé. De nouvelles communes sont donc concernées par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) dont les modalités sont précisées dans l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2025.

Le Pays Vallée du Loir accompagne les collectivités, habitants et propriétaires forestiers dans la mise en œuvre de ces différentes mesures afin de rendre notre territoire plus résilient face à l'évolution du risque.

EXEMPLES d'actions réalisées

RÉUNIONS D'INFORMATION À DESTINATION DES TECHNICIENS DES COMMUNES CONCERNÉES PAR LES OLD

Trois réunions ont été organisées à destination des techniciens des communes concernées par les OLD. Ce fût l'occasion de préciser les différentes modalités à mettre en œuvre autour des bâtiments communaux et le long des routes communales. Un atlas cartographique a également été présenté aux participants, ayant pour objectif de mieux identifier les bâtiments et routes à débroussailler ainsi que d'organiser le suivi du débroussaillage chez les particuliers.

D'autres réunions de ce type seront bientôt proposées aux élus pour parler des différentes modalités et des responsabilités des communes dans la mise en œuvre des OLD.



Chantier participatif à Château-l'Hermitage (Mars 2026)
(c) Numéro 7

Perspectives 2026 - 2032

Création d'une ASL entre Le Lude et La Flèche

Après deux réunions publiques pour les propriétaires forestiers, des personnes se sont portées volontaires pour s'investir dans la création d'une association. Cette dernière portera des projets en lien avec l'aménagement des forêts pour s'adapter au risque incendie (création de pistes d'accès, de zones d'appui à la lutte...), ainsi que des projets de gestion forestières (gestion concertée et chantiers groupés).

Les communes concernées sont : La Flèche, Thorée-les-Pins, Savigné-sous-le-Lude, Le Lude, Mareil-sur-Loir et Luché-Pringé.

Réalisation d'une vidéo pédagogique

Afin de mieux accompagner le territoire dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les OLD, le Pays Vallée du Loir et la commune de Château-l'Hermitage ont organisé en 2026 un chantier participatif de débroussaillage avec des habitants volontaires et des agents municipaux. Une vidéo a été tournée à cette occasion afin de vulgariser la réglementation et de créer un outil pédagogique pour toutes personnes concernées (élus, habitants et partenaires).

du PAYS
Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

COMMISSION ÉNERGIE-CLIMAT

Projet Alimentaire Territorial



Solène MOSSBACH
Chargée de mission projet
alimentaire territorial (PAT)



OBJECTIFS DE LA MISSION

- Elaborer et animer le Projet Alimentaire Territorial à l'échelle de la Vallée du Loir
 - Mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et des actions techniques pour :
 - relocaliser la production agricole et renforcer les filières locales
 - renforcer la résilience alimentaire
 - promouvoir une alimentation durable, saine et accessible pour tous les habitants
 - renforcer l'éducation à l'alimentation et la lutte contre le gaspillage
 - construire des projets fédérateurs et inclusifs à l'échelle du territoire
 - Mettre en réseau des acteurs du territoire
- MISSION À DESTINATION :**
- Des élus et agents du territoire
 - Le grand public (habitants et touristes) du territoire
 - Le public scolaire
 - Les acteurs de l'alimentation (agriculteur, transformateur, responsable de restauration, etc.)

PARTENAIRES TECHNIQUES & INSTITUTIONNELS

- | | | | |
|-------------------------------|--|------------------|----------------------------|
| • État (DRAAF, DREETS, ADEME) | • Conseil Régional | • GAB 72 | • CMA |
| • ARS | • Conseil de développement | • CIAP 72 | • Luché Tradition Volaille |
| • DDT | • Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire | • Restos du cœur | • Pays du Mans |
| • Département de la Sarthe | • CIVAM AD72 | • MSA | • Pays Vallée de la Sarthe |
| | | • AELB | |
| | | • EPTB Loire | |

PARTENAIRES FINANCIERS

- Europe (LEADER)
- État - Préfet de Région Pays de La Loire

Ce projet vise à renforcer la résilience alimentaire locale en soutenant les filières agricoles de proximité, en favorisant les circuits courts et en promouvant une alimentation durable, saine et accessible pour tous les habitants du territoire. Les enjeux sont multiples : relocaliser la production agricole et renforcer les filières locales, renforcer la résilience alimentaire, réduire la dépendance alimentaire du territoire, promouvoir une éducation alimentaire au travers de la lutte contre le gaspillage et de la réduction des déchets, soutenir les producteurs locaux, et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, entre autres.

EXEMPLES d'actions réalisées

WEEK-END AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Organisée pour la première fois en novembre 2025, cette première journée d'animation sur les thématiques de l'agriculture, de l'alimentation était destinée aux habitants du territoire. Les animations proposées ont été l'occasion d'échanger sur le Projet Alimentaire Territorial, de sensibiliser à l'agriculture (au travers de visites de ferme, d'un spectacle théâtral et d'ateliers) mais aussi de sensibiliser à l'alimentation (grâce aux ateliers, au ciné-débat, etc.). Cet événement a aussi été l'occasion de collecter la parole des participants afin de co-construire un plan d'actions ensemble pour que ce projet corresponde à leurs besoins et leurs attentes.



Perspectives 2026 - 2032

Le Pays va poursuivre la démarche de co-construction du plan d'action via des phases de concertation avec les acteurs de l'alimentation. Une fois ce plan d'action validé, ces dernières seront déployées sur le territoire. Quelques premières actions ont déjà toutefois été validées comme le redéploiement de la Charte Qualité Proximité. Elle permet de promouvoir et de mettre en réseau les professionnels locaux de la restauration hors domicile, grâce à des visites et rencontres, le partage d'outils et l'organisation d'événements. Elle a aussi pour ambition d'identifier, de valoriser et de reconnaître des pratiques mises en place par les structures référencées par cette Charte. Neuf ateliers seront menés pour sensibiliser à une alimentation saine, locale et « faite maison » (3 par intercommunalités) auprès de jeunes, d'enfants et de personnes en situation de précarité. Chacun se déroulant de la manière suivante : achat de produits sains et locaux chez des producteurs et / ou sur

les marchés puis atelier culinaire encadré par une diététicienne. Le PETR souhaite développer un travail spécifique autour des enjeux carbone, en particulier dans le secteur agricole, fortement présent sur le territoire. Une réflexion est engagée afin de mieux reconnaître et valoriser les contributions des agriculteurs en matière de séquestration, d'évitement ou de réduction des émissions de carbone. Aussi, le territoire s'est engagé dans un projet de coopération LEADER visant à faciliter l'appropriation des outils de diagnostic et de certification carbone, ainsi qu'à accompagner la valorisation économique des services environnementaux, notamment à travers les dispositifs de crédits carbone. Cette démarche vise à soutenir la transition agricole et climatique du territoire, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de valorisation pour les exploitations.

Lexique

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AELB	Agence de l'eau Loire Bretagne
AMI	Appel à manifestation d'intérêts
ANAH	Agence nationale d'amélioration de l'habitat
ANPP	Agence nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays
AURA	Agence d'urbanisme de la région angevine
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEE	Certificat d'économie d'énergie (prime)
CEN Pays de la Loire	Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire
CIAP	Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine <i>À la Poursuite du Temps Caché</i>
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CIVAM AD 72	Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
CMA	Chambre de métiers et de l'artisanat
CNPF	Centre national de la propriété forestière
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CRPF	Centre régional de la propriété forestière
DDT	Direction départementale des territoires
DFCI	Défense des forêts contre les incendies
DOCOB	Document d'objectifs
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRAAF	Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
EnR	Énergies renouvelables
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
ETP	Equivalent temps plein

FCTVA	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
FEDER (Fonds européen)	Fonds européen de développement régional
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement régional
FNCCR	Fédération nationale des collectivités dévolues aux services publics locaux en réseau : énergie, cycles de l'eau, déchets, numérique
GAB72	Groupeement des agriculteurs bio de la Sarthe
LEADER (Fonds européen)	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
MAEC	Mesures agro-environnementales et climatiques
MSA	Mutualité sociale agricole
OLD	Obligations légales de débroussaillage
ONF	Office national des forêts
OTVL	Office de tourisme de la Vallée du Loir
PAH	Pays d'art et d'histoire (label)
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PMPFCI	Plans de massif de protection des forêts contre les incendies
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SEE	Service efficacité énergétique
SEM	Société d'économie mixte
SIG	Système d'information géographique
SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
VPAH	Villes et pays d'art et d'histoire
WebSIG	Système d'information géographique en ligne
ZAE	Zones d'activités économiques

Vallée du Loir

UN SECRET BIEN GARDÉ



PETR PAYS VALLÉE DU LOIR

Rue Anatole Carré 72500 Vaas

Tél : 02.43.38.16.62

accueil@pays-valleeduloir.fr

www.pays-valleeduloir.fr



[paysvalleeduloir](https://www.facebook.com/paysvalleeduloir)



[pah_valleeduloir](https://www.instagram.com/pah_valleeduloir)



[PETR Pays Vallée du Loir](https://www.linkedin.com/company/petr-pays-vallée-du-loir)



[@paysvalleeduloir](https://www.youtube.com/channel/UCpaysvalleeduloir)



à la Poursuite du
TEMPS CACHÉ

www.alapoursuitedutempscache.fr



[À la Poursuite du Temps Caché](https://www.facebook.com/AlaPoursuiteDuTempsCache)



Communauté
de communes

